

## PRIX DE L'INNOVATION RH : Dossier de candidature 2023

### FICHE SYNTHÉTIQUE

*(publiée sur internet)*

#### **Etablissement :**

<b>Nom de l'établissement</b>	Hôpitaux Drôme Nord
<b>Service</b>	Direction des Ressources Humaines et des Affaires médicales
<b>Adresse</b>	607 Avenue Geneviève Anthonioz de Gaulle
<b>Code postal</b>	26100
<b>Ville</b>	Romans sur Isère

#### **Domaine(s)**

Conditions de travail et santé au travail, coopération entre professionnels, qualité de vie au travail

#### **Titre**

Mise en place d'un dispositif de médiation interne

#### **Résumé (maximum 10 lignes) :**

Depuis juin 2023, les Hôpitaux Drôme Nord ont déployé un dispositif de médiation interne.

L'objectif est de proposer aux professionnels volontaires, y compris encadrement et praticiens, de l'établissement la possibilité de faire appel à un collège de trois médiateurs internes pour tout conflit avec un autre professionnel, n'ayant pas pu être résolu par les voies habituelles et n'ayant pas un aspect disciplinaire.

Ce dispositif offre un outil de médiation respectant les principes de neutralité, indépendance, confidentialité et impartialité, n'impliquant pas l'encadrement et la direction. Les médiateurs sont des professionnels de l'établissement, avec des profils divers, formés et reconnus au sein des Hôpitaux Drôme Nord, permettant d'établir un lien de confiance avec les agents. Le dispositif vise à intervenir en amont dans la résolution de conflits interpersonnels, améliorant le bien-être au travail de tous et limitant la durée de ses conflits et leurs conséquences organisationnelles ou individuelles. Il offre une voie supplémentaire à l'encadrement en cas de conflits interpersonnels difficiles à résoudre à son niveau.

J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports de communication.

#### **Date et signature du Chef d'établissement**



24-8-23

